



71520 La Chapelle du Mont de France

Tél. 03 85 50 28 78 - 03 85 50 28 65 – 03 85 50 90 83 - apvn@orange.fr

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Déclarée en Préfecture de Mâcon le 16 juillet 1997
Agréée le 6 janvier 2006 au titre de l'article L 142.1 du code de l'environnement dans le cadre géographique du département de Saône et Loire

Compte-rendu du premier « Rendez-vous de la Noüe » - la question des pesticides -

Les pesticides nous sont devenus familiers sans que l'on se soucie des dangers qu'ils pouvaient représenter. Cela s'est produit dans l'enthousiasme des années d'après guerre pendant lesquelles il fallait développer une agriculture productiviste permettant de nourrir toutes les populations. L'INRA, moteur de cette évolution, s'est largement inspiré du modèle américain. Les pesticides permettaient d'obtenir de plus belles récoltes avec de plus hauts rendements. Toutefois, un cercle « infernal » avait été créé car progressivement, les doses des produits devaient être accrues pour être efficaces et il fallait utiliser de nouveaux types de produits plus sophistiqués.

Les premières alertes sur le danger des pesticides n'ont pas eu beaucoup d'échos et se sont vite heurtées aux lobbies scientifico-politico-industriels qui se sont mis parallèlement en place. Le contexte a beaucoup évolué au cours des 5 dernières années et il y a maintenant une réelle demande sociétale pour une réduction de l'utilisation des pesticides, sous-tendue par les associations environnementales.

Pour un éclairage objectif des tenants et aboutissants de cette problématique, l'APVN a fait appel à François Veillerette, Président du MDRGF, pour une conférence/débat sur la question des pesticides à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois à Dompierre les Ormes le samedi 3 novembre 2007 à partir de 20h 30.

Cette manifestation a été soutenue par le Conseil Général de Saône et Loire et organisée en partenariat avec Botanic. Elle a constitué la première session des « Rendez-vous de la Noüe ». 150 personnes étaient présentes. Après la conférence, la soirée s'est poursuivie autour de rafraichissements et pâtisseries offerts par la boutique Satoriz.

Présentation de François Veillerette et du MDRGF

Présentation de François Veillerette.

Enseignant - Directeur adjoint d'un EREA (établissements régionaux d'enseignement adapté)

- Président du Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF).
- Administrateur du réseau européen Pesticide Action Network (PAN Europe)
- Membre du Comité de pilotage de l'International POPs Elimination Network (IPEN)
- Administrateur d'Objectifbio 2007
- Membre de l'association des Journalistes Ecrivains pour l'Environnement (JNE)
- Ex-Président de Greenpeace France de 2003 à 2006

>>> Auteur de l'ouvrage de référence : "Pesticides, le piège se referme" Ed Terre Vivante, 2002

>>> Co-auteur avec Fabrice Nicolino de « Pesticides, révélation sur un scandale français » Ed. Fayard, 2007 - voir www.pesticides-lelivre.com

Présentation du MDRGF.

Le MDRGF, Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures, est une association, loi 1901, à but non lucratif. Cette association, membre du Bureau Européen de l'Environnement (BEE), fondée par un ingénieur agronome de l'INRA, Georges Toutain et un enseignant, François Veillerette, se bat depuis 1996 pour soutenir une agriculture saine, respectueuse de l'environnement et donc de la vie et dénoncer les conséquences négatives de l'agriculture intensive utilisant des pesticides et engrais de synthèse.

1. Le MDRGF informe des dangers sanitaires liés à cette pollution en diffusant des informations scientifiques fiables.

2. Le MDRGF fait la promotion des alternatives, agronomiques permettant d'obtenir des aliments sains sans utiliser de produits chimiques : l'agriculture biologique et également de la production intégrée qui réduit fortement le recours aux pesticides.

3. Le MDRGF coordonne un réseau d'associations de plus de 125 organisations partout en France, l'ACAP : Action Citoyennes pour les Alternatives aux Pesticides (voir www.acap.net)

>>> **Les publications et film du MDRGF :**

- «*Pesticides, non merci !*», DVD, 2005

- «*Dangerosité des matières actives et des spécialités commerciales phytosanitaires autorisées dans l'Union Européenne et en France*», 2004

- «*Des alternatives pour réduire ou supprimer l'utilisation des pesticides de synthèse en agriculture : la lutte intégrée, l'agriculture biologique*».

>>> **Pour plus d'info rendez-vous sur www.mdrgf.org**

Résumé de l'exposé de François Veillerette

Les pesticides sont énormément utilisés en France.

Environ trois cents cinquante pesticides différents ont été mis sur le marché en France. Soixante quinze mille tonnes sont utilisées chaque année, plaçant ainsi notre pays au 1^{er} rang européen et 3^{ème} ou 4^{ème} rang mondial dans le domaine. Quatre vingt dix % de cette utilisation concerne l'agriculture. L'arboriculture détient le record puisqu'avec seulement 3 % des surfaces d'épandage, elle absorbe à elle seule 20 % des produits. Par exemple, plus de 25 traitements peuvent être faits avant de récolter les pommes.

Ils ont pollué notre environnement.

Nos aliments contiennent des résidus de pesticides suite aux traitements auxquels ils ont été soumis pour les produire. Plus de la moitié des aliments végétaux seraient contaminés, la palme revenant aux fraises et aux raisins qui le sont dans 90 % des cas.

Les eaux de surface, les rivières et même les nappes phréatiques sont polluées par plus d'une centaine de pesticides différents et leurs produits de dégradation ; ces derniers peuvent être aussi dangereux que le produit initial. Il en résulte que l'eau du robinet peut devenir impropre à la consommation. Selon les statistiques du Ministère de la Santé, de l'eau dépassant les normes admissibles a été distribuée au moins une fois à une fraction importante de la population française, représentant environ 5 millions de personnes.

Plus grave encore, l'air que nous respirons, les nuages, les eaux de pluie et les brouillards sont également pollués puisque un quart à trois quarts des quantités pulvérisées se retrouvent dans l'atmosphère. C'est pourquoi des zones urbaines comme Paris ne sont pas épargnées et « bénéficient » inévitablement surtout de mars à juillet des épandages effectués dans les grandes cultures du Bassin Parisien.

Les logements où nous vivons sont même pollués. Par exemple, on trouve souvent 4 sortes de pesticides différents dans les appartements parisiens. Ces composés sont apportés par les poussières dans l'air, les particules amenées par nos chaussures et les animaux domestiques ayant été en contact avec des surfaces traitées (cour, gazon, rues...), les produits de lutte contre les insectes et parasites, etc...

Nous et tous les organismes vivants sommes contaminés

Les résidus de pesticides apparaissent dans le sang et les différents tissus et organes. Pour beaucoup d'entre eux, l'accumulation dans les graisses est importante, ce qui constitue une « réserve » de produits toxiques qui est fortement relarguée en cas de cure d'amaigrissement ou de besoin de puiser sur ses réserves corporelles (périodes d'allaitement, infections, inflammations...). Cette contamination est visible même chez les fœtus, les nouveau-nés et les nourrissons..

La persistance de la contamination des tissus dépend de la nature des résidus et peut être longue puisqu'il s'agit de composés relativement peu dégradables rapidement. En revanche, le rythme d'élimination des résidus semble être un bon reflet de l'exposition instantanée aux pesticides. Par exemple, le passage d'une alimentation conventionnelle à une alimentation biologique dépourvue de pesticides se traduit rapidement par l'effondrement des résidus éliminés dans les urines, ces derniers apparaissent à nouveau lorsqu'on repasse à l'alimentation conventionnelle.

Les pesticides sont très dangereux pour notre santé

Les pesticides représentent la 3^{ème} cause d'intoxication aiguë après les médicaments et l'oxyde de carbone. Selon la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), il y aurait 1/6 des agriculteurs manipulant des pesticides qui manifesteraient des problèmes de santé imputables à cette utilisation.

Les mécanismes d'induction de ces pathologies sont multiples. La dose d'exposition n'est pas le seul facteur pouvant expliquer la réponse de l'organisme. De très faibles doses bien en dessous de celles admissibles, représentées seulement par quelques molécules de résidus sont capables d'avoir un effet sur des tissus ou organes vulnérables (cas des tissus embryonnaires). De plus, les mélanges de ces composés peuvent avoir des effets inattendus (synergies...). Une cinquantaine de pesticides sont des perturbateurs du système endocrinien. Les structures cellulaires qui reconnaissent l'hormone peuvent soit être activées par les résidus (enclenchant ainsi une réponse hormonale qui n'a pas lieu d'être) soit être bloquées par ces résidus (l'action hormonale « normale » ne peut plus alors se produire). Quatre types de pathologies induites par les pesticides peuvent être soulignés.

- L'utilisation de fongicides et herbicides augmente le risque d'infertilité aussi bien chez l'homme que la femme.
- Les pesticides contribuent de manière significative à l'augmentation des cancers liés à l'environnement. Il y a d'ailleurs plus de ce type de pathologie chez les agriculteurs que dans le reste de la population.
- Les pesticides induiraient une baisse des défenses immunitaires.
- Les pesticides peuvent entraîner des maladies du système nerveux comme celles d'Alzheimer et Parkinson.
- Au cours du développement chez le fœtus, ils augmentent le risque de malformations notamment thyroïdiennes. Une réduction des performances intellectuelles et une augmentation du risque d'autisme chez l'enfant ont par ailleurs été mises en relation avec l'exposition aux pesticides très tôt durant la grossesse.

Ces données sont le plus souvent issues d'études épidémiologiques lourdes et coûteuses avec de nombreux facteurs confondants. Il n'existe malheureusement pas de test pour évaluer spécifiquement l'effet des pesticides débouchant sur de telles pathologies (effet de type hormonal, effet sur le système immunitaire, effet sur le développement fœtal...). Des études ont été effectuées sur des animaux modèles mais les tests sur rongeurs ne sont pas forcément valables pour l'homme. Nous manquons de normes européennes et la France, contrairement aux Etats-Unis, n'est pas dotée d'un Institut de Sciences sur la Santé environnementale pour avancer rapidement dans ces domaines.

Comment pourrait-on réduire l'utilisation des pesticides

Le contexte est favorable. En effet, environ 90 % de la population est maintenant favorable à une réduction de l'utilisation des pesticides. L'INRA, pendant longtemps promoteur, parfois sans le vouloir, du « tout pesticides » que voulait imposer les lobbies industriels, reconnaît maintenant les méfaits de ces composés et prône une agriculture plus durable avec certaines recommandations qui sont énoncées dans le rapport INRA/CEMAGREF de 2005.

- minimiser les transferts de pesticides en créant des bandes d'isolement des parcelles.
- développer une agriculture « raisonnée » faisant appel à la bonne dose de pesticides au bon moment, c'est-à-dire sans épandage inutile. Il n'y a pas forcément réduction des doses avec ce système.
- développer d'autres systèmes de production que ceux actuellement utilisés avec des espèces végétales moins sensibles aux ravageurs et un bas niveau des intrants. L'agriculture biologique entre dans cette stratégie. Pour les céréales, des calculs montrent qu'une diminution de moitié des pesticides est possible sans altérer le revenu des agriculteurs dans la mesure où on consent une réduction de rendement de quelques quintaux par ha et de l'apport azoté. L'augmentation du prix des céréales risque d'être malheureusement défavorable à une telle orientation.

L'enrobage des graines aux pesticides a constitué une alternative pour réduire les doses utilisées (divisées par 20) dans la mesure où les composés ne migreraient pas dans l'appareil végétatif et les fleurs. En fait, des substances toxiques comme le Gaucho puis le Régent atteignent les parties butinées par les insectes et ont fait des ravages chez les abeilles au cours des 5 dernières années. Leur emploi est maintenant prohibé.

Les OGM ont aussi été invoqués pour réduire les pesticides. En effet, l'introduction dans la plante de gènes de résistance aux ravageurs devrait éviter de lutter chimiquement contre ces ravageurs. Le concept a été dévoyé par Monsanto puisqu'en plus du gène de résistance au ravageur, Monsanto a introduit des gènes de résistance au «Round up». Le traitement au round up élimine alors toutes les espèces végétales excepté l'OGM et permet donc de meilleurs rendements. In fine, on utilise davantage de pesticides et l'OGM envahit tout l'espace, sans qu'on puisse l'éliminer facilement par des méthodes «douces».

Des organismes rendus seulement résistants aux ravageurs soit rapidement par les techniques OGM, soit lentement par les techniques de la génétique classique, mériteraient d'être considérés dans cette optique.

Les acquis du Grenelle de l'Environnement.

La réduction de moitié de l'utilisation des pesticides est actée dans la mesure où des méthodes alternatives seront mises au point. Une cinquantaine des substances les plus dangereuses seront par ailleurs retirées du marché.

Cette réduction passe par le développement de l'agriculture biologique qui devrait atteindre 6 % des surfaces cultivées en 2012 puis 12 % en 2020. L'agriculture à haute valeur environnementale sera ainsi davantage soutenue.

Questions du public, résumé des points évoqués

- *Les parts respectives de l'alimentation et des pesticides dans l'accroissement de la fréquence des cancers dus à l'environnement.* Il est difficile de quantifier le rôle de chacun des 2 facteurs mais les pesticides ont sans aucun doute un effet très significatif, dépendant du type de cancer.
- *L'emploi des pesticides par les municipalités est important.* Il représente un danger pour les habitants mais aussi pour les employés municipaux qui les épandent. Une alternative aux herbicides est le désherbage thermique. On devrait aussi tolérer un peu d'herbes, ce n'est pas gênant.
- *L'agriculture «intégrée» revêt différents aspects.* Par exemple, la lutte intégrée utilise des prédateurs des ravageurs de la plante qu'on veut protéger. Le danger est que le prédateur prenne le dessus et déséquilibre l'écosystème, comme le fait actuellement la coccinelle chinoise en Alsace. Cette agriculture est pour le moment associée à la prévention, cela ne va pas jusqu'à l'agriculture «biologique». Il manque de législation européenne en la matière.
- *Comment contrôlera-t-on les décisions émanant du Grenelle de l'Environnement ?* la question n'est pas résolue. Le public et les associations doivent être vigilantes et ne pas hésiter à sensibiliser leurs élus pour que les décisions se concrétisent.
- *L'usage des pesticides à des fins militaires est encore un autre problème.*
- *Une molécule naturelle extraite de systèmes biologiques est aussi toxique que la même molécule synthétisée par la chimie. C'est le cas de la roténone qui a été retirée du marché.* Il y a en effet des poisons très dangereux synthétisés par les plantes. Toutefois, les plantes offrent des pistes et possibilités très grandes par tous les systèmes qu'elles ont développés au cours de l'évolution pour survivre aux ravageurs. Ces possibilités peuvent impliquer des produits intéressants moins toxiques comme le pyrèthre.
- *Que deviennent les emballages de pesticides ?* La plupart des utilisateurs les mettent dans le circuit du tri usuel (ils sont le plus souvent en plastique). Dans la mesure où, même vides, ils contiennent encore des traces du produit, ils devraient être gérés avec les produits toxiques dans les déchetteries. Les liquides de nettoyages de flacons et appareils devraient aussi être gérés sérieusement.
- *Le commerce de bestiaux dans les zones infectées par la fièvre catarrhale nécessite leur traitement par des insecticides ou répulsifs.* Cela représente un poste supplémentaire d'utilisation de ces produits. Il n'y a pas pour le moment d'autre alternative.
- *La contamination des aliments par les pesticides.* Elle existe sans aucun doute dans beaucoup de produits végétaux et peut contrecarrer les effets bénéfiques de ces produits sur la santé de l'homme (recommandation des 5 fruits et légumes par jour par les nutritionnistes). Les produits animaux sont également nécessaires, ils ont subi vraisemblablement moins de contaminations directes par épandages. Toutefois les résidus issus de la contamination de l'environnement des animaux au cours de leur production s'accumulent dans les graisses de ces animaux. La contamination de la viande des animaux issus du boccage charolais est vraisemblablement faible. Manger bio ne peut être que favorable dans la mesure où les aliments n'apportent pas de composés toxiques produits à la suite de maladies non traitées chez les organismes qui les produisent (mycotoxines...).